



COMITE SPORT SANTE

PROCES-VERBAL N°1 DU 6 MARS 2018

SAISON 2017/2018

Présents :

Chrystel BERNOU, Brigitte CERVETTI, Tahuy CHHAN, Cyrille FICHER, Dr Richard GOUX, Margaux LESTURGEON, Dr Jean-Michel SAGER-VONGERICHTEN

Absents excusés :

Françoise DE BERNON, Stéphane GIRODAT, Isaline SAGER-WEIDER

Ouverture de la séance à 10H30

1 – INTRODUCTION

Tour de table de présentation des membres. Margaux LESTURGEON et le Dr Jean-Michel SAGER-VONGERICHTEN ont cette saison rejoint la commission.

Brigitte CERVETTI, élue en charge du secteur Para et Sport Santé, évoque la nouvelle arborescence du secteur, avec non plus la forme pyramidale de l'année passée où le Comité Sport Santé (CSS) chapeautait l'ensemble du Sport Santé (SS) et les deux commissions Volley Sourd (VS) et Volley Assis (VA). Cette dernière ayant été créée plus tardivement en cours de saison 2016/2017.

Il s'agit désormais de 3 blocs distincts s'occupant de haut niveau et de compétition (VA et VS) ainsi que de développement dans les deux cas, ce qui est aussi le cas du secteur Sport Santé qui nous réunit sous cette commission dédiée et s'occupe aussi de prévention, de prescription médicale sport... et des disciplines associées : Soft, Care et Fit.

Bien évidemment pour des raisons de budget dédié, la DTN par l'entremise de Chrystel BERNOU, conduit la politique, impulse, organise, coordonne l'ensemble de ces 3 chapeaux.

2 – PROMOTION ET COMMUNICATION VOLLEY SANTE

C'est Margaux LESTURGEON qui prend en main la communication Facebook et gèrera la page avec Chrystel BERNOU. Il s'agit de donner au SS une meilleure visibilité, relayer les formations, les colloques et actions diverses... Alimenter en photos et vidéos, mettre les liens.

Adopté par le Conseil d'Administration du 28 avril 2018
Date de diffusion : 28/03/2018 (AA) puis 03/05/2018 (VD)
Auteur : Brigitte CERVETTI



Le Dr Jean-Michel SAGER-VONGERICHTEN avait participé aux 2èmes Assises du Sport sur Ordonnance de Strasbourg les 12 et 13 octobre 2017. A cette occasion il a pu communiquer sur les diverses actions de la FFVolley.

Il serait bien d'envisager de tenir un stand sur ce type d'événement. Le tout étant d'avoir quelqu'un disponible ou d'avoir des personnes ressources sur les Ligues concernées prenant localement le relais. A envisager un « kit Stand » (avec visuels, flyers, goodies éventuels).

Il faudra à terme que chaque Ligue ait un référent Sport Santé. L'idéal étant qu'il y en ait aussi sur les Comités départementaux.

3 – CONVENTIONS ET PARTENARIATS

3.1 Association des Jeunes Diabétiques (AJD)

La Convention n'est pas encore signée, il faut la mettre en place en termes de formation et procédure. Il faudrait par exemple travailler :

✓ Pour les clubs de VB

- un Livret d'Accueil (de ces jeunes mais au-delà de l'AJD, des adultes également) à destination des clubs comportant les recommandations de base, des fiches conseil ;
- un contenu de E-learning pour les futurs encadrants à étudier

Le Dr Richard GOUX et Jean-Michel SAGER-VONGERICHTEN vont travailler à ces divers contenus.

✓ Pour les jeunes diabétiques

- proposer un module VB à introduire sur leurs camps d'été.

Il nous faut communiquer sur ce partenariat et il serait souhaitable que les clubs puissent se mettre en contact avec les relais locaux (mettre les liens vers les personnes ressources).

3.2 CNSD (Centre National des Sports de la Défense), était en standby jusqu'à présent mais la convention sera signée avant la fin de la saison. Difficultés rencontrées sur l'implantation de stages aux tarifs militaires et donc du projet d'un centre national d'entraînement sur Fontainebleau.

3.3 Fédération des Clubs de la Défense : Convention signée en février 2018 qui porte tant sur le développement de la pratique du Para (volley assis notamment) que du Volley Santé et même du volley en général.

3.4 Premiers de cordée : Convention signée en novembre 2017. Cette association milite pour le sport des enfants hospitalisés.

Il nous faut communiquer pour que tous nos clubs qui s'en sentent capables puissent œuvrer comme le font déjà Asnières VB92 et le Paris Volley Club. L'association cherche en effet des clubs support.



Là encore le rapprochement avec Décathlon paraît intéressant vu leurs kits légers et rapides à monter (Il faudrait pouvoir en doter les clubs intervenants).

Une action a été menée avec eux en mai 2017 au Stade de France (animée historiquement par Frédérique FOUTEL du Paris Volley Club assistée par Isaline SAGER-WEIDER avec sa casquette de joueuse internationale sur sollicitation de Chrystel BERNOU).

A l'étude d'une intervention de ce type avec l'équipe de France masculine lorsqu'elle sera en France pour la National League 2018.

3.5 UNSS : demande d'intervention (soft volley, volley assis) sur le Championnat de France et colloques.

Les professeurs semblaient très intéressés par le Soft Volley intégré dans la nouvelle version Educ'Volley, un véritable outil pédagogique de diffusion de la discipline.

3.6 FFSE une forte incitation au niveau du CNOSF à ce que les Fédérations développent ses liens avec le monde de l'entreprise, notamment dans le cadre de Sentez-Vous Sport. Le Soft Volley et le Volley Assis sont des voies d'entrée privilégiées. Pas de réelle portance politique pour l'instant.

3.7 FFSA : convention en cours d'élaboration. Elle permettra d'introduire enfin des modules de VB sur les formations de la FFSA menant à l'EQSA.

- ✓ module 1 généraliste de 3 jours
- ✓ module 2 : spécifique de la discipline sur 3 jours également.

Coût approximatif prévisionnel de 1 500€ pour 2 modules.

- ✓ module 3 : mise en pratique uniquement (2,5 jours/3J).

Il sera possible de rentrer indifféremment sur les modules. Pour les professionnels du sport ce seront des certificats. Les modules ne seront pas professionnalisant pour les bénévoles. La pratique compétitive n'est pas prévue pour le sport adapté.

3.8 ANESTAPS : une animation Volley Assis est prévue le 29/03/18 sur la journée qu'ils organisent sur la Place de la République. Nos bénévoles sont sollicités pour se relayer sur la journée. Partenariat à monter puisque les STAPS APA sont des acteurs privilégiés du Sport Santé sur les clubs, tout à fait habilités à intervenir dans le cadre du Sport sur Ordonnance.

3.9 Sentez-Vous Sport

La 9ème édition de Sentez-Vous Sport se tiendra du 23/09 au 01/10/2018.

La FFVolley avait participé le 17/09/2017 au Village Sentez-Vous Sport sur La Villette, toute la journée avec 5 intervenants. A refaire car le bilan global d'une telle journée, ce sont 10 000 visiteurs et 6 000 initiations !



Il a été demandé de travailler :

- en amont avec la Fédération de CARDIOLOGIE.
- sur un message pour mieux motiver en Fédération et donner envie aux clubs
- sur un dossier type permettant aux clubs de participer
- à développer les initiatives sur le Sport en Entreprise.

On peut souligner le télescopage du « Sentez-Vous Sport » initié par les instances olympiques avec la « Fête du Sport » à l'initiative du Ministère. Aucune des 2 instances ne veut lâcher son label au profit de l'autre. Résultat nos clubs et instances sont doublement sollicités à la rentrée, qui est déjà un moment de surcharge.

Le prochain VILLAGE SVS se déroulera encore sur La Villette le 29/09/2018 avec de 12h00 à 19h00 des initiations, et de 19h00 à 00h00 des événements.

D'ores et déjà, il nous faut communiquer aux clubs sur SVS. Il faut aider les clubs à s'investir sur la thématique et à s'en servir pour leur développement. Il faut qu'ils se fassent référencer (qu'ils aillent sur le site dédié). <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/6896-labellisation-des-vnements-sentez-vous-sport.html>

Il serait également intéressant que la Fédération propose, en fonction des différentes thématiques :

- des exemples d'actions à suivre (mises en place de Soft Volley, Volley Assis, autres),
- des supports de communication (contacts avec la presse locale)
- des process de contacts « partenaires » (ex. Vital Sport de Décathlon et de très probables prêts de matériel).

Concernant ce dernier, il serait intéressant de chercher à ce que le produit « The Net » de Décathlon soit relancé (filet outdoor très intéressant tant pour sa légèreté que sa facilité de montage et son rapport qualité/prix) ou son équivalent.

Un partenariat avec Décathlon et la FFVolley est en cours de signature. Sans doute à l'avenir pourra-t-il déboucher sur de véritables demandes ciblées quant au matériel souhaité.

4 – PROPOSITIONS DES COMMISSIONS (CFVA et CFVS) POUR L'AG FEDERALE

4.1 Certificats médicaux

Il n'est pas possible de faire figurer sur le Certificat Médical (CM) le handicap de la personne. Uniquement si elle est apte ou non à la pratique, voire à une pratique compétitive. La seule possibilité serait d'assortir ce CM d'une fiche volante indiquant les renseignements souhaités (par ex pour que la DTN puisse détecter en Volley Assis ou Sourde, ou tout simplement accueillir au mieux ce public), mais qui soit librement remplie par le futur licencié.



4.2 Différenciation de la licence Para sur le site fédéral

Il faudrait pour de simples raisons de statistiques pouvoir différencier informatiquement entre les licences VA ou VS.

4.3 Surclassements

- ✓ Volley assis : un simple surclassement (SS) suffit pour que des M17 participent en senior en VA. Il est demandé à ce que cette possibilité soit aussi offerte en M15. Sachant qu'il n'y a pas pour l'instant de compétition Jeunes de la discipline, ceci est accordé pour la saison 18/19 à titre expérimental et dans une optique de développement de la discipline ;
- ✓ Volley sourd : un simple surclassement suffit pour jouer en Senior. Il est demandé, également sur des considérations de développement, à ce qu'à partir de 2018/19, les M15 puissent jouer
 - avec un simple surclassement en M20,
 - avec un double surclassement en senior.

4.4 DAF en Para Volley

Il est demandé à ce qu'à partir de 2018/19, la pratique du VA ou du VS puisse rapporter au club qui se lance dans ces pratiques 0,5 point d'UF. Condition sine qua non, participer à un minimum de 3 étapes du Challenge France Volley Assis ou au Championnat de France Volley Sourd.

4.5 Audiogramme

Il est demandé à ce que le seuil d'audition ne figure plus sur le CM (le joueur devra avoir sur lui son audiogramme attestant de son seuil d'audition). Il devra le produire en vue des compétitions mais la pièce n'a pas à figurer parmi celles déposées sur le site fédéral (il s'agit d'un document médical confidentiel). Le seuil de perte d'audition est baissé à $\leq 45\text{dB}$ à la meilleure oreille pour les compétitions en métropole (de $\leq 55\text{dB}$ initialement demandés - seuil international -).

4.6 Modification du formulaire de demande de licence

Dans le pavé « Type de licence et option » :

- supprimer « Autre » sur la ligne « Compétition Para Volley » ;
- supprimer « Soft » et « Fit » sur les lignes Compét'Lib et VPT et les remplacer par « Volley Santé ».



4.7 Demande d'alignement du prix de la licence Para au prix de la Compet'Lib

Une différence de 2€ (en plus) existe pour la licence Para-Volley qui ne se justifie par aucun service supplémentaire de la part des instances. Sachant que ces pratiques sont bien plus confidentielles que le Loisir, a minima une demande d'alignement est demandée.

4.8 Introduire des licences Jeunes « Loisir »

Constat qu'il y a plusieurs types de licences à coût diminué pour les seniors mais pas pour les jeunes qui ne peuvent que prendre les plus chères, Compétition VB, Beach ou Para. Or certains jeunes sont reconnus aptes à la pratique sportive mais pas à la compétition, et il n'existe pas d'équivalents à la Compet'Lib ou la VPT, seulement valables à partir de M17. Ce serait sans doute un facteur de développement de la prise de licence Jeunes, que de pouvoir prendre des licences identiques à ces 2 dernières catégories et d'introduire une licence Para et Para Beach Jeunes

5 – LABELS SPORT SANTE

Pour une relance de ces labels, 52 participations de clubs et de Comités doivent être considérées comme un succès. Les critères étaient « promotionnels », volontairement très atteignables :

- pour le Label 1 : la mise en place d'une action ponctuelle en Volley Assis, Sourd, Soft ou Fit ou Care;
 - pour le Label 2 : que l'une de ces actions soient au moins bimensuelles sur la saison.
- En plus du diplôme, des dotations (visuels et gadgeterie) ont toutes été envoyées aux clubs labellisés. Ceux-ci sont distingués sur le site fédéral par le petit logo tricolore du Volley Santé avec le chiffre 1 ou le 2 correspondant au label reçu.

Pour la prochaine campagne, le format A4 du diplôme paraît suffisant (doublé d'un envoi pdf pour pouvoir par ex. les dupliquer dans x gymnases).

L'aide et l'implication d'Anne LANDOIS-FAVRET sur ce dossier a été très appréciée.

Pour la prochaine session, pour faciliter le travail des dirigeants, il faudrait que les dossiers puissent être renseignés en ligne. La campagne de labellisation pour les actions de la saison 17/18 se déroulera du 1^{er} septembre au 31 octobre 2018. Une validation des dossiers sera demandée aux Comités Départementaux.

Sera ajouté un troisième niveau de label :

- Label 1 : pour mise en place ponctuelle de 2 actions de Volley Santé ou Para Volley ;
- Label 2 : la mise en place doit occuper un créneau régulier a minima bimensuel et être assortie d'une prise de 6 licences Para ou Volley Santé au minimum ;
- Label 3 : le créneau doit devenir hebdomadaire, avec encadrement par un professionnel ou un bénévole ayant suivi un des modules de formation Volley Santé ou Volley Assis. Prise de 10 licences Para ou Volley Santé au minimum.



6 – GADGETTERIE ET OUTILS PROMOTIONNELS

- avec l'association TRIO'O, un projet un jeu de cartes axé sur le volley (axé sur l'imaginaire du qui, où, quand, quoi).
- goodies divers en préparation (crayons à papier, bracelets silicone...).
- visuels sur le Fit et le Soft en cours (photos en collecte), avant diffusion aux clubs –ou alimenter une banque de données-

7 – BUDGET PREVISIONNEL

Pour l'instant le prévisionnel pour 2018 est à l'identique de celui de 2017 (entièrement des fonds propres de la Fédération) : 7K€ sur le Volley Santé, 20K€ sur le Volley Sourd, 20K€ sur le Volley Assis et 13K€ sur le développement et de promotion du Para-Volley/Volley Assis.

8 – FORMATIONS

Sont prévues dans la nouvelle architecture de l'Institut de Formations fédéral les modules de formations suivantes :

- Educateur Volley Santé niveau 1 (Fit et Soft)
- Educateur Volley Santé niveau 2 (Publics Spécifiques) : ex pour les personnes déficientes mentales, pour les jeunes diabétiques (un 1^{er} module niveau 2 est en préparation pour juin à Boulouris, interventions prévues de Cyrille FICHER au niveau du Sport Adapté et de Richard GOUX pour le Sport Santé, Sport sur Ordonnance).
- Educateur Volley Assis niveau1
- Entraîneur Volley Assis niveau 2.

Pour 2018/2019 :

- Entraîneur régional niveau 1: dans le tronc commun est prévue une partie de « pratiques diversifiées » dont Volley santé et Para-Volley avec 1H de théorie/TP et 2H de pratique. C'est un kit clé en main, avec documents, vidéo encadrée (fit, soft, care) + d'autres petits supports en préparation par Chrystel BERNOU.
 - il y aura donc des modules spécifiques, précédemment cités, dans la nouvelle architecture générale des formations.
- Beaucoup de contenus en e-learning en prévision via le projet de la plateforme « My Coach » de la Fédération.
- Pour la 1^{ère} année, Chrystel BERNOU centralisera tout mais en mettant en place des formations de formateurs afin d'essaimer au maximum sur le territoire par la suite.

9 – PROJETS

9.1 Colloque : proposition d'un colloque « spécial Présidentes » (cette saison, 3 présidentes de Liges et 17 de Comités sont concernées) sur le Volley Santé, les pratiques et la formation. Ce projet émeut quelque peu les membres de la commission qui y voient un certain sectarisme sexiste... A moins de le rattacher à un « OCTOBRE Rose » sur le cancer du sein ou à des thématiques spécifiques telles l'ostéoporose.



9.2 Idée de **séminaires des éducateurs de Soft Volley** avec stand Volley Santé/Bien-être

9.3 Année du Volley à partir de septembre 2018 et qui durera 2 ans : s'inscrire sur des actions dans ce cadre (ex. le prochain Championnat d'Europe).

9.4 Deux **colloques**, en liaison avec la commission scolaire, sont prévus où une intervention volley santé & para-volley sera menée : à Rouen (samedi 26 mai) et à Aix-en-Provence (entre le 07 et 10 juin à confirmer).

9.5 Etudes sociologiques et sociétales :

- Etude possible via un professeur d'université, M. Camille AMOURAT qui travaille notamment sur « comment enseigner aux individus à faire face aux échecs » (contexte post traumatique par exemple, comment reconstruire un projet sportif et personnel...).
- Il est aussi intéressant de réfléchir dans ce contexte à trouver la motivation des gens à pratiquer le volley : pourquoi arrivent-ils dans le volley santé ? Pourquoi restent-ils ou pas ?...

10 – SPORT SUR ORDONNANCE

Le CNOSF demande que les Fédérations renseignent les formations qu'elles mettent en place sur le Sport Santé, à savoir pour nous, les modules 1 (12h) et 2 (30h).

La partie Volley-Ball du Médico Sport avait été réalisée il y a quelques années par Richard GOUX, Marc GIAOUI et Stéphan eGIRODAT et Chrystel BERNOU.

A ce jour, 30 Affections de Longue Durée (ALD) sont listées.

Il faut travailler à la mise en place :

- de fiches pratiques facilement compréhensibles par les médecins, les invitant à vigilance sur tel ou tel point, tout en leur indiquant dans quels cas le VB peut répondre à des problématiques santé.
- de fiches techniques pour vulgariser les préconisations des médecins à destination des clubs.
- de fiches pratiques sur des tests adaptés d'évaluation.

Il faut également relancer le projet de Guide nutritionnel (Agnès GALOU)
Voire à imaginer des fiches « Prévention ».

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 17H.

Chrystel BERNOU
Représentante DTN

Brigitte CERVETTI
Elue chargée du secteur,
Secrétaire de séance